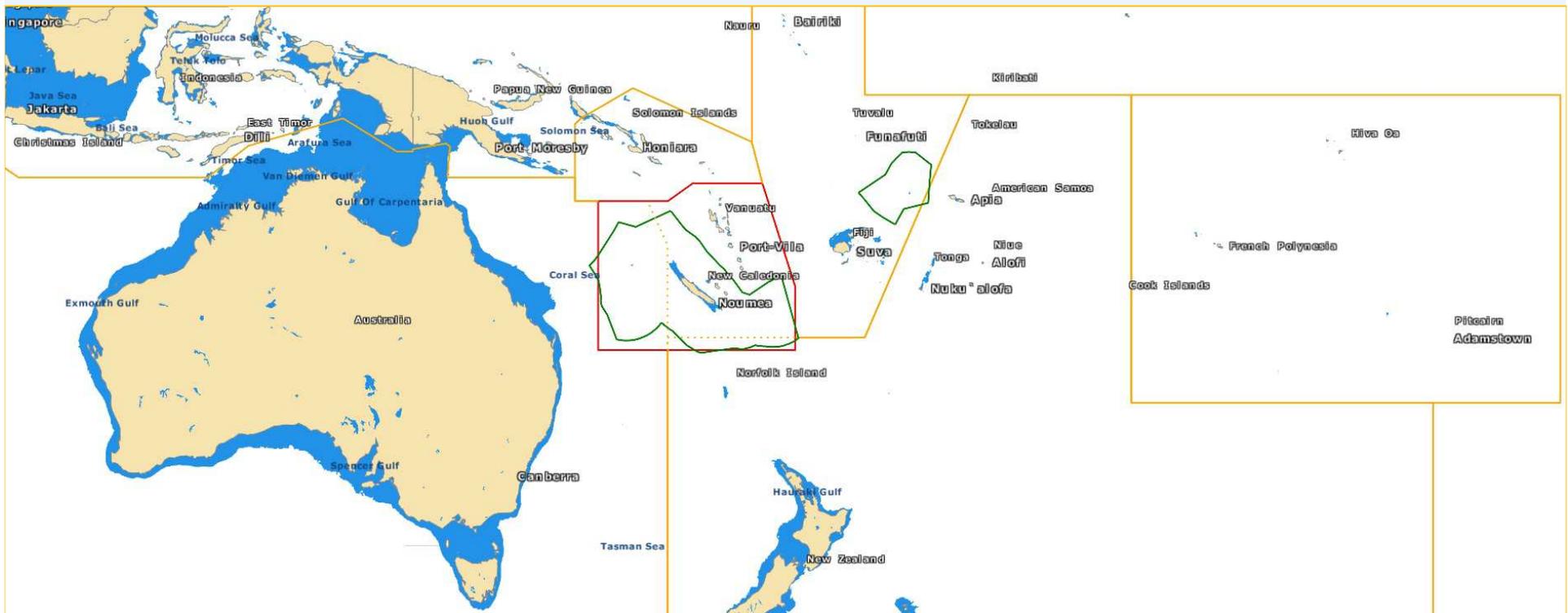


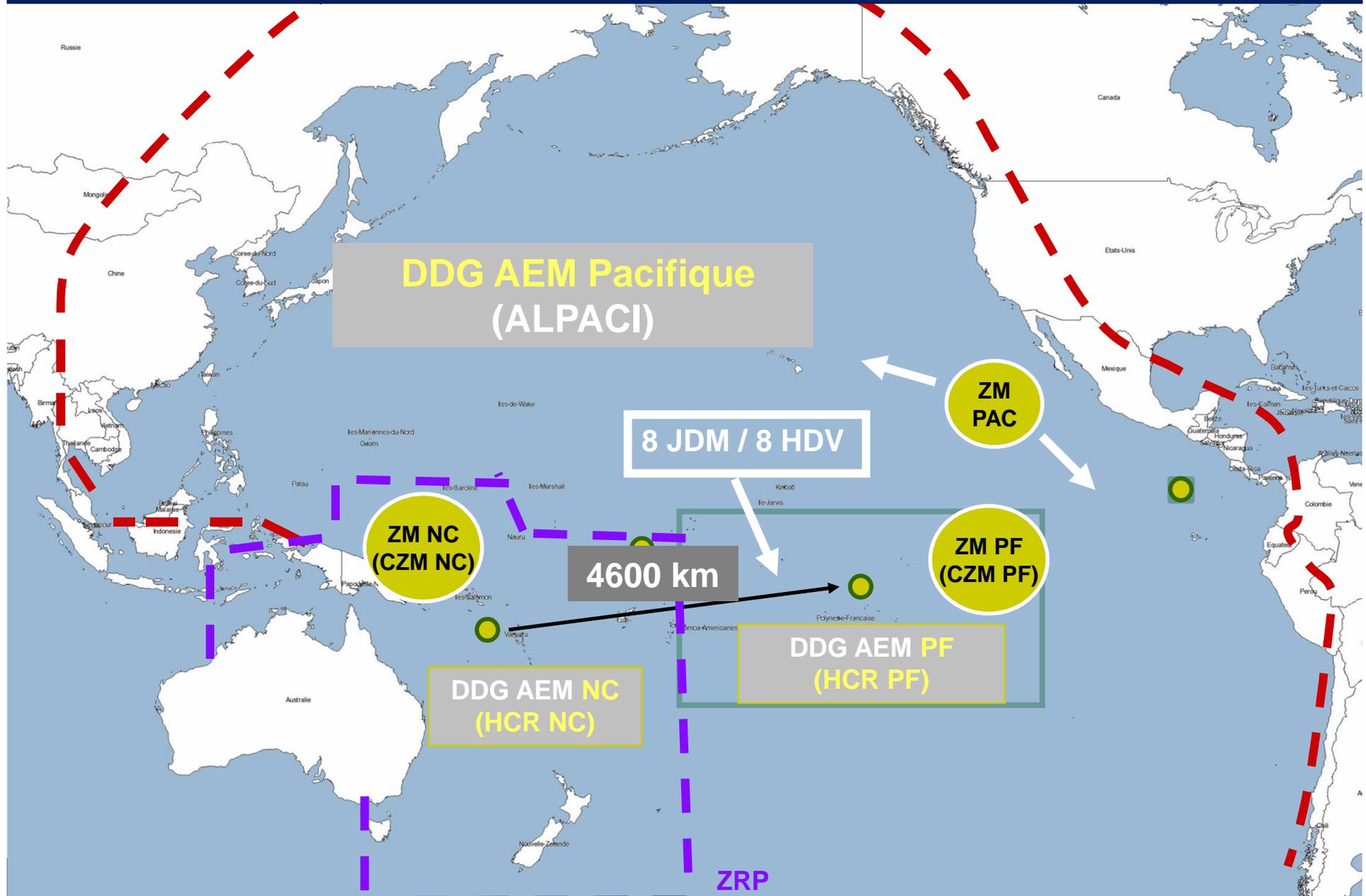
Les enjeux géostratégiques des espaces maritimes du Pacifique :

L'exemple de l'espace maritime de la NC



ZONES DE COMPETENCE DANS LE PACIFIQUE

Cohérence avec les zones militaires de responsabilité COMSUP

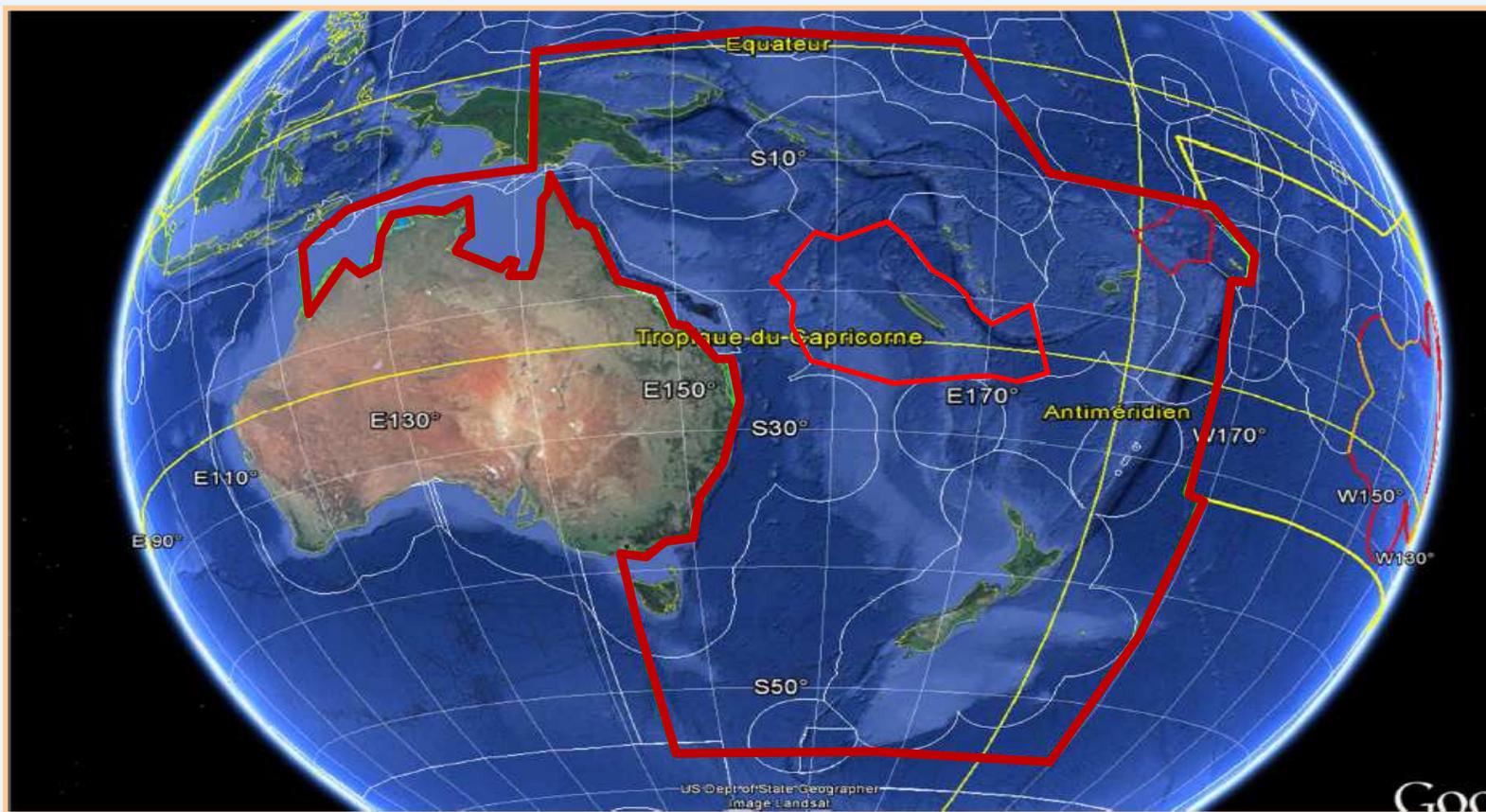


ZONE MARITIME NOUVELLE-CALEDONIE

ZM : 24 406 634 km² - 7 115 836 Nq²

Espace maritime Nouvelle-Calédonie : 1 387 344 km² – 404 485 Nq²

Espace maritime Wallis et Futuna : 263 024 km² – 76 685 Nq²



Modifiée par l'arrêté du 13 février 2015 modifiant l'arrêté du 28 octobre 2011

Les enjeux de l'espace maritime de la zone maritime Nouvelle-Calédonie (AEM)

SECMAR

:

Sauvetage en mer

ANED

:

Assistance navire en difficulté

POLMAR

:

Lutte antipollution

CIRC

:

Circulation perturbée

POLPECH

:

Police des pêches

NARCOPS

:

Lutte contre le narcotrafic

SECNAV

:

Sécurité de la navigation

AMP

:

Protection de l'environnement

Acteurs majeurs

Les FANC au cœur du dispositif



**FS Vendémiaire
Et Alouette III**



**VCSM
Dumbea**



3 PUMA



2 CASA



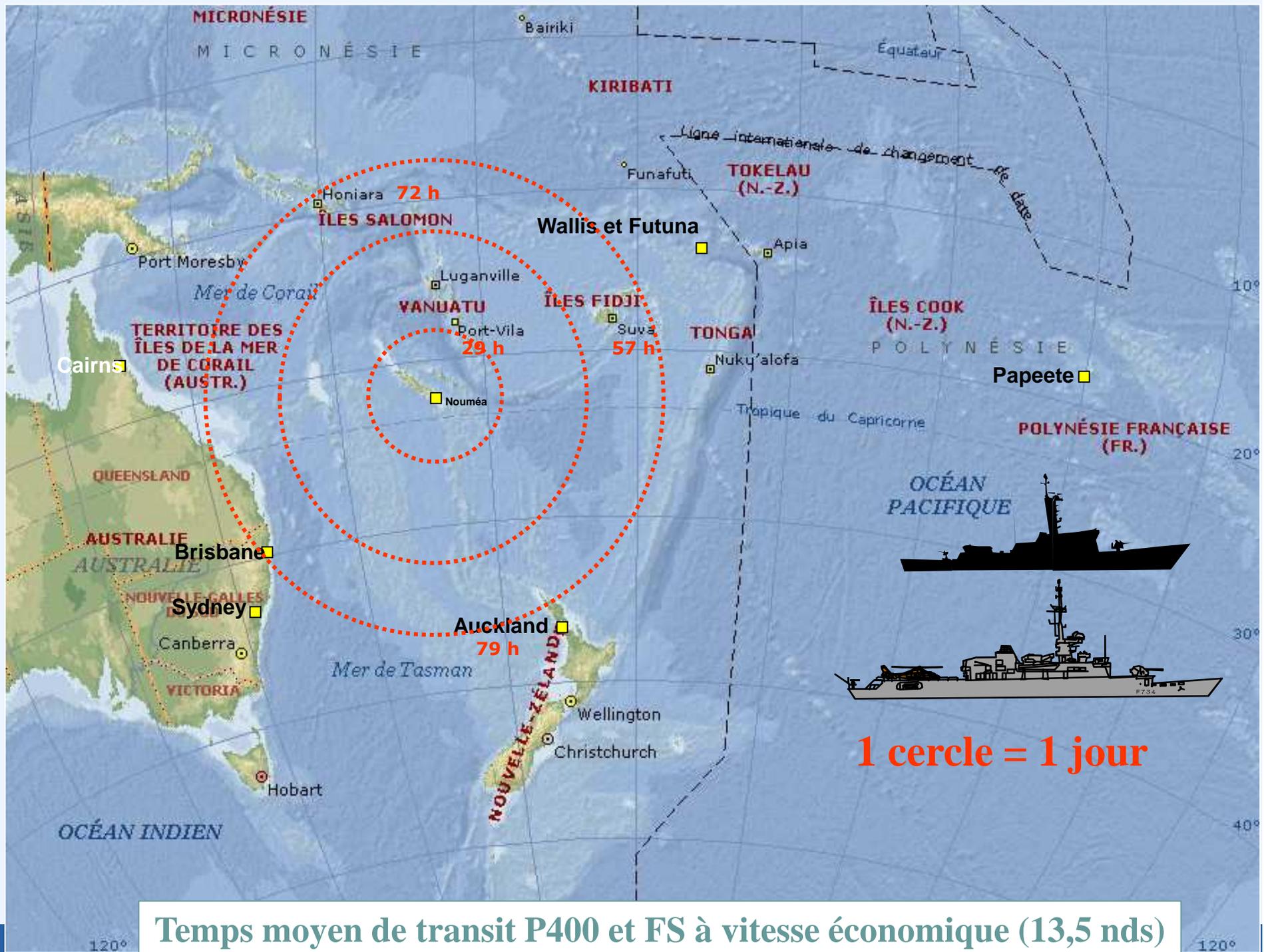
**2 P 400
Glorieuse/Moqueuse**



**2
GARDIAN**

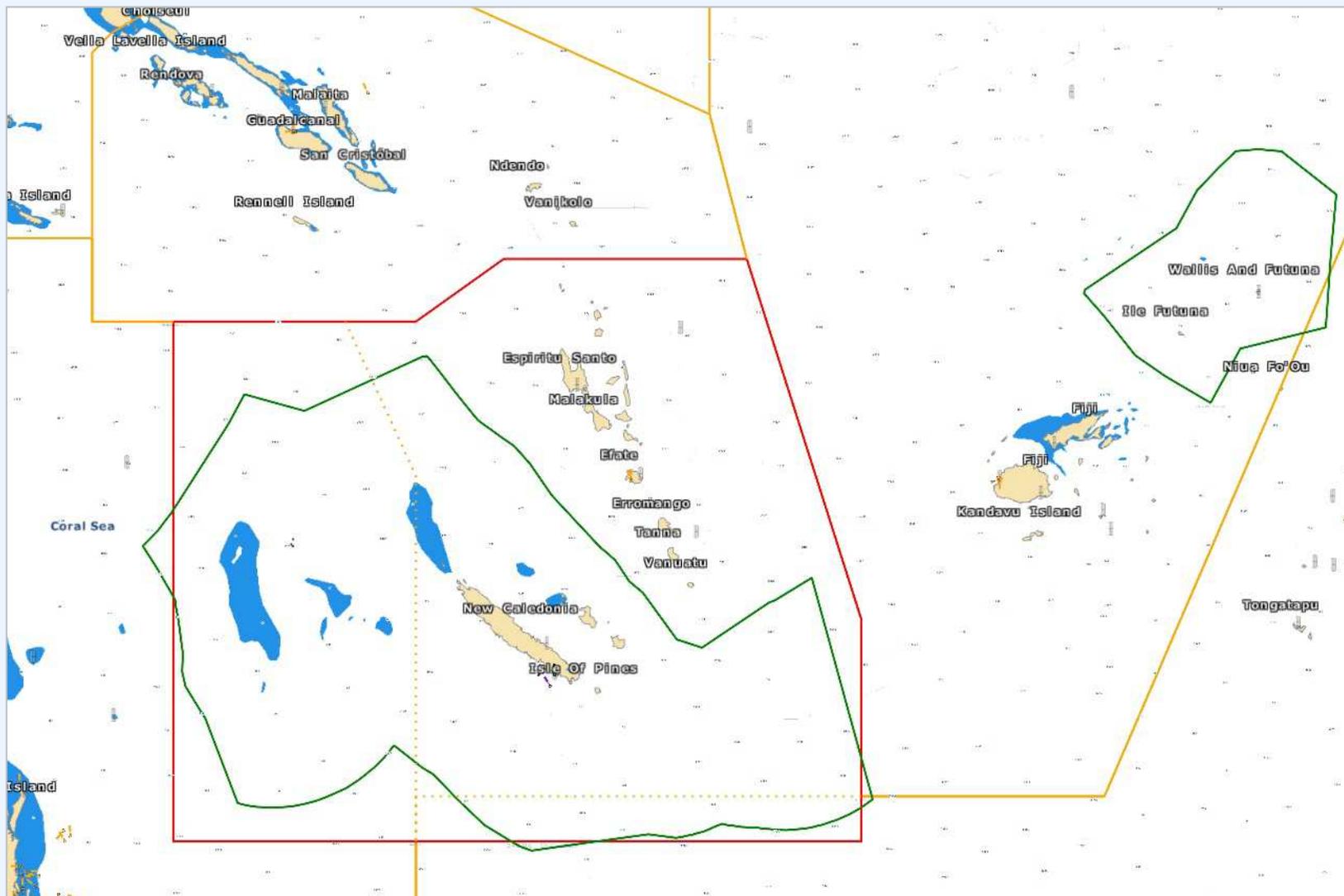


Convention COMSUP/HCR sur modalités de recours aux moyens FANC



Temps moyen de transit P400 et FS à vitesse économique (13,5 nds)

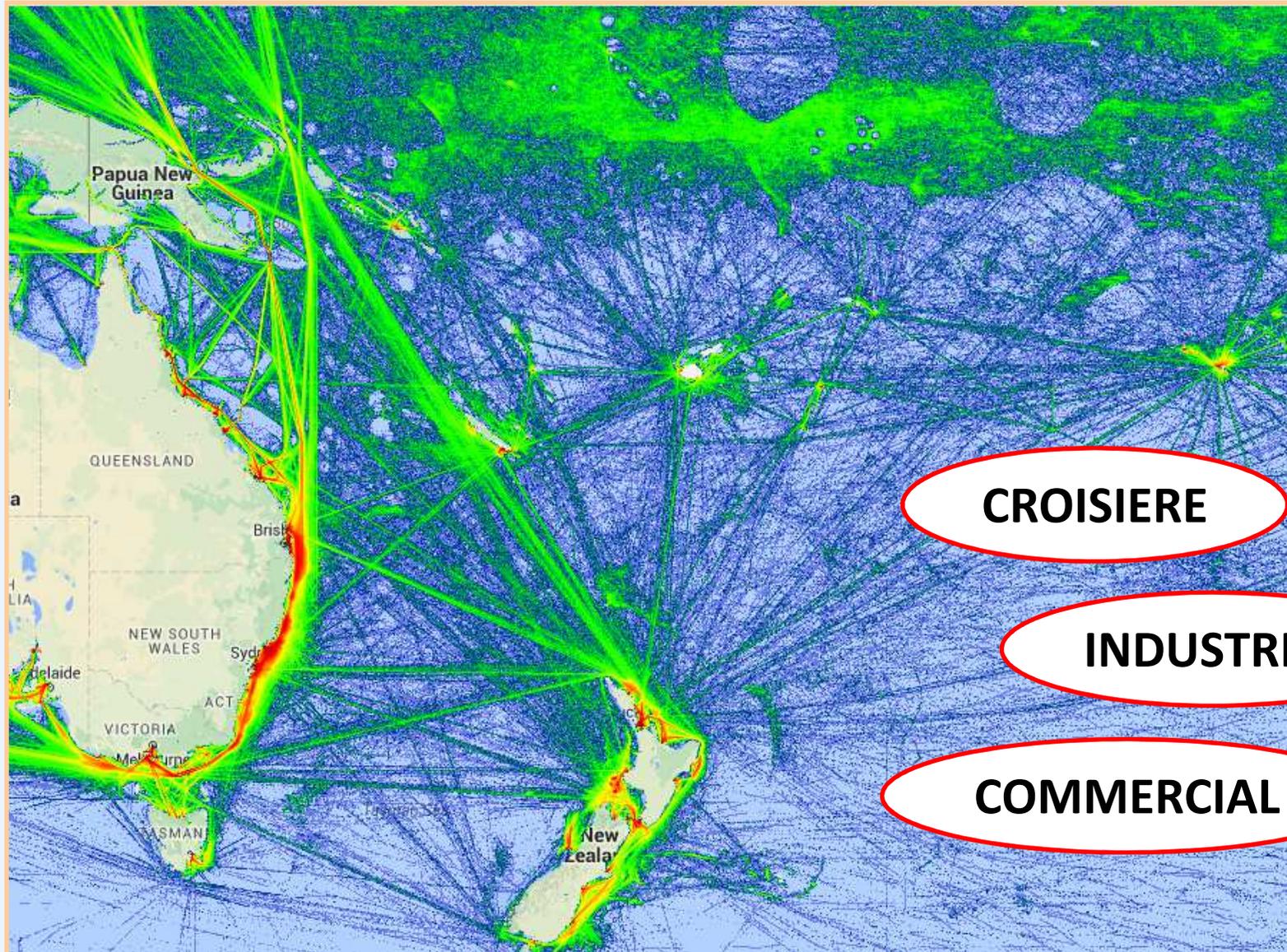
SAUVEGARDE DE LA VIE HUMAINE EN MER



- **SRR NC : 2,4 M km² - englobant les eaux vanuataises**
- **2014 : 336 opérations de sauvetage** **2013 : 229 opérations**
- **organisation de l'atelier PACSAR de la CPS 2015 en avril 2015 à Nouméa**

AUGMENTATION DU TRAFIC MARITIME

Risque sécurité navigation et pollution du milieu



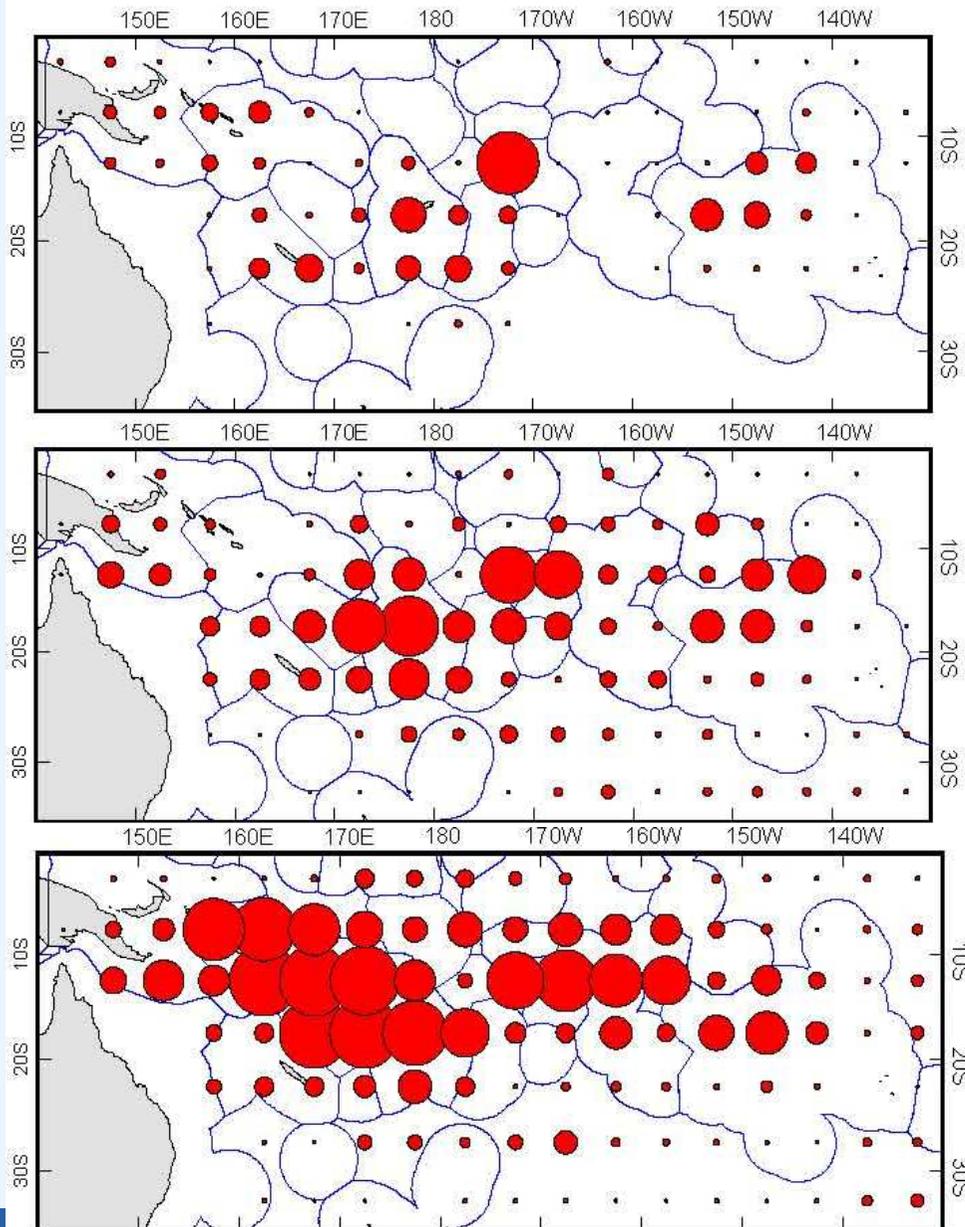
CROISIERE

INDUSTRIEL

COMMERCIAL

POLICE DES PECHEES

Contexte régional de la pêche thonière



1999 Augmentation
signification de l'effort
de pêche thonière à la
palangre :

2003

- flottilles asiatiques, y compris navires basés localement voire pavillon de complaisance

- peu de contrôle par les pays côtiers

2013

POLICE DES PECHES

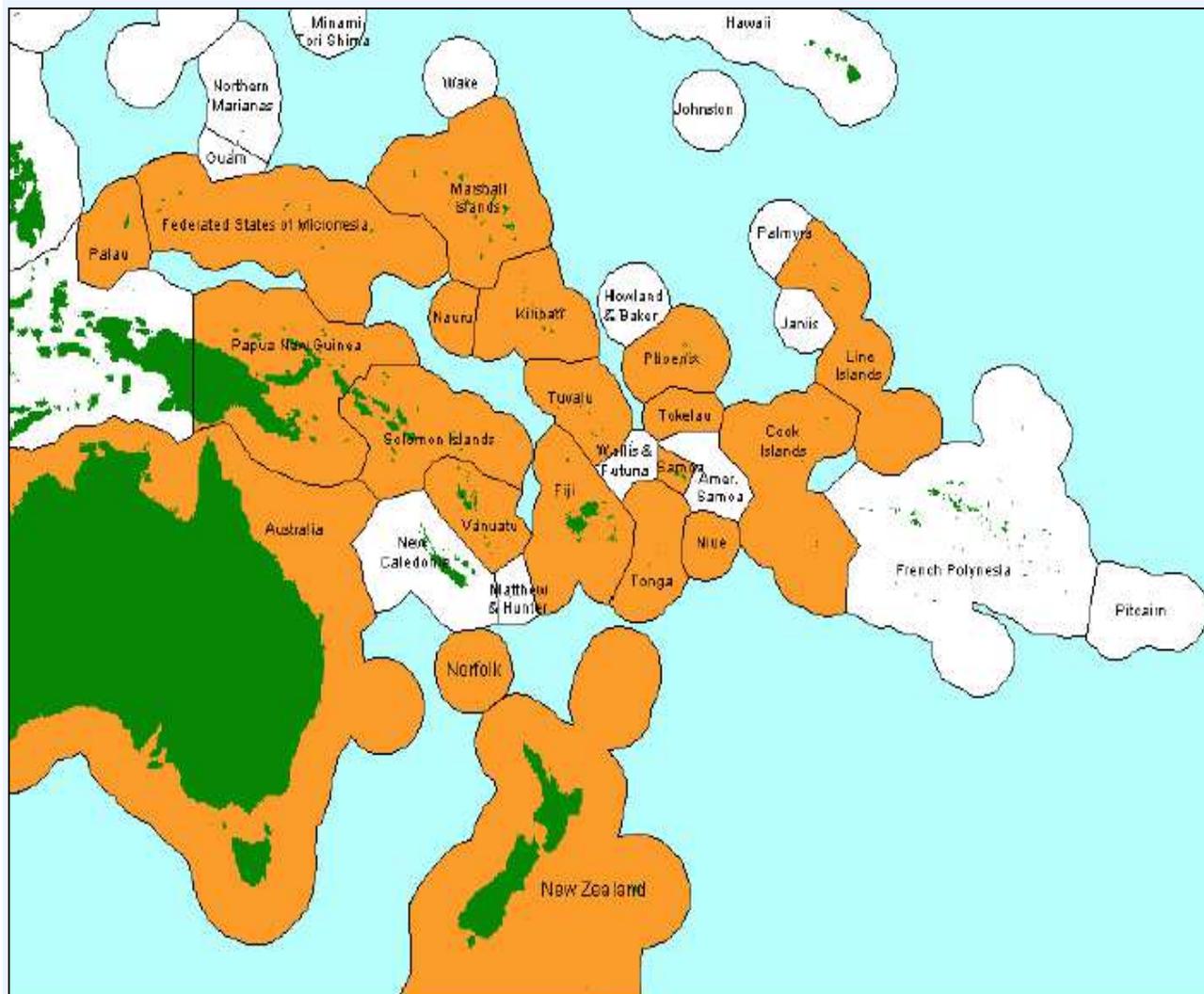


Figure 3: Carte des pays membres FFA

WCPFC

OGRP chargée de la conservation et la gestion des thonidés principalement + protection d'espèces (ex : tortues).

Les navires des FANC et des FAPF sont déclarés → contrôles des navires de pêche des Etats membres dans les poches de haute mer de la zone de compétence de la WCPFC.

France membre.

FFA

Agence des pêches du Forum des îles du Pacifique.

France associée mais non membre.

Coopération régionale dans le cadre WCPFC / FFA

LA COMMUNAUTE DU PACIFIQUE SUD (CPS) ET LE PACIFIC SEARCH AND RESCUE WORKSHOP(PAC SAR)



La Communauté du Pacifique sud (CPS)

Organisation internationale, la CPS mène, en partenariat avec ses États et territoires membres, des actions prioritaires en faveur du développement technique et de la recherche.

NC membre. :

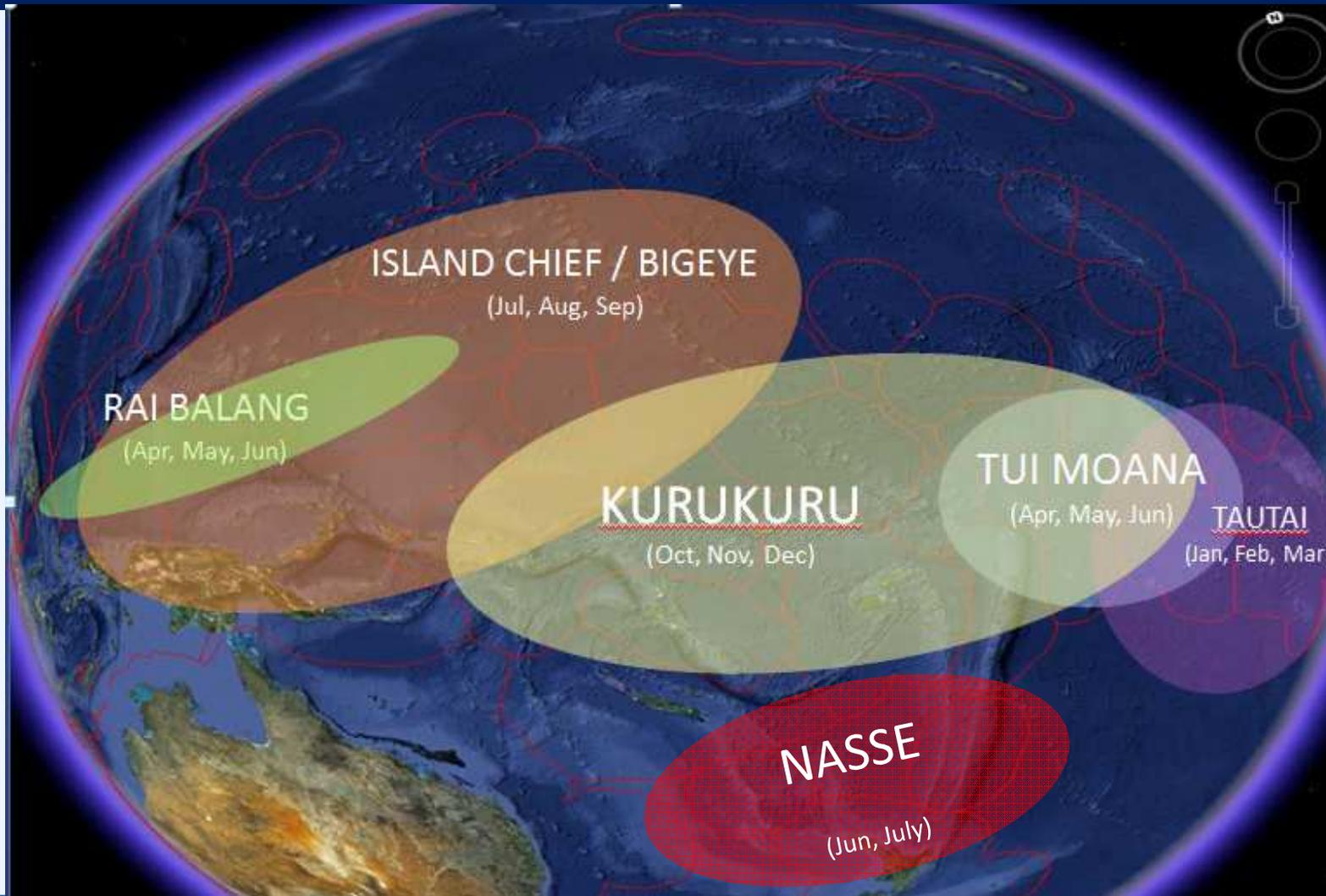


A organisé en avril 2015 le 6^{ème} atelier PAC SAR.

22 participants.

Objectifs principaux : mettre en commun les meilleures pratiques, approfondir la compréhension des problématiques régionales relatives aux missions SAR.

POLICE DES PECHES



- Succès des missions de surveillance des pêches dans le cadre WCPFC
- Participation à 3 missions /an (fonction répartition ressources et saison)
- Organisation d'une mission à Nouméa en juin/juillet 2015, opération « Nasse » avec NZ et AUS

Police des pêches

Ex : « HUYU 911 » - pavillon chinois - 30/10/2013

24 nq à l'intérieur ZEE – limite ZEE VTU

■ **Justice.** Pêche illégale dans la zone économique exclusive française

Le capitaine à l'amende

Le capitaine du palangrier chinois arraisonné le 1^{er} novembre par la marine nationale a été condamné hier à quatre mois de prison avec sursis et 5 millions de francs d'amende. Son navire et les 44 tonnes de poisson ont été saisis.

Quarante-quatre kilomètres trop près des côtes calédonniennes. Au terme d'un procès digne d'un tribunal pénal international, le capitaine du palangrier chinois arraisonné par la marine nationale le 1^{er} novembre en action de pêche dans la zone économique exclusive (ZEE) française a été condamné, hier, à quatre mois de prison avec sursis, 5 millions de francs d'amende, la confiscation de son navire (le Hu Yu 911) et de sa cargaison (40 tonnes de thon albacore, 7 requins et une quarantaine d'aile-

rons). par le patrouilleur La Glo-rieuse, il se trouvait 44 km trop loin des côtes vanuataises.

« Le problème, avance l'avocat du capitaine Me Frédéric Descombes, c'est que la France et le Vanuatu ne sont pas d'accord sur les limites de leurs ZEE respectives. » Le Vanuatu parle d'ailleurs « d'incident diplomatique » (voir encadré). « Mon client, qui touche 730 euros par mois (87 000 francs, NDLR) a respecté toutes les indications qui lui ont été données par les autorités vanuataises », poursuit Me Descombes en se basant sur la bonne foi pour plaider la relaxe.

« Le droit pénal nous



er les mers, touche 87 000 francs par mois. Il a été condamné à une amende de 5 millions.

Frontière. Contrôlé à

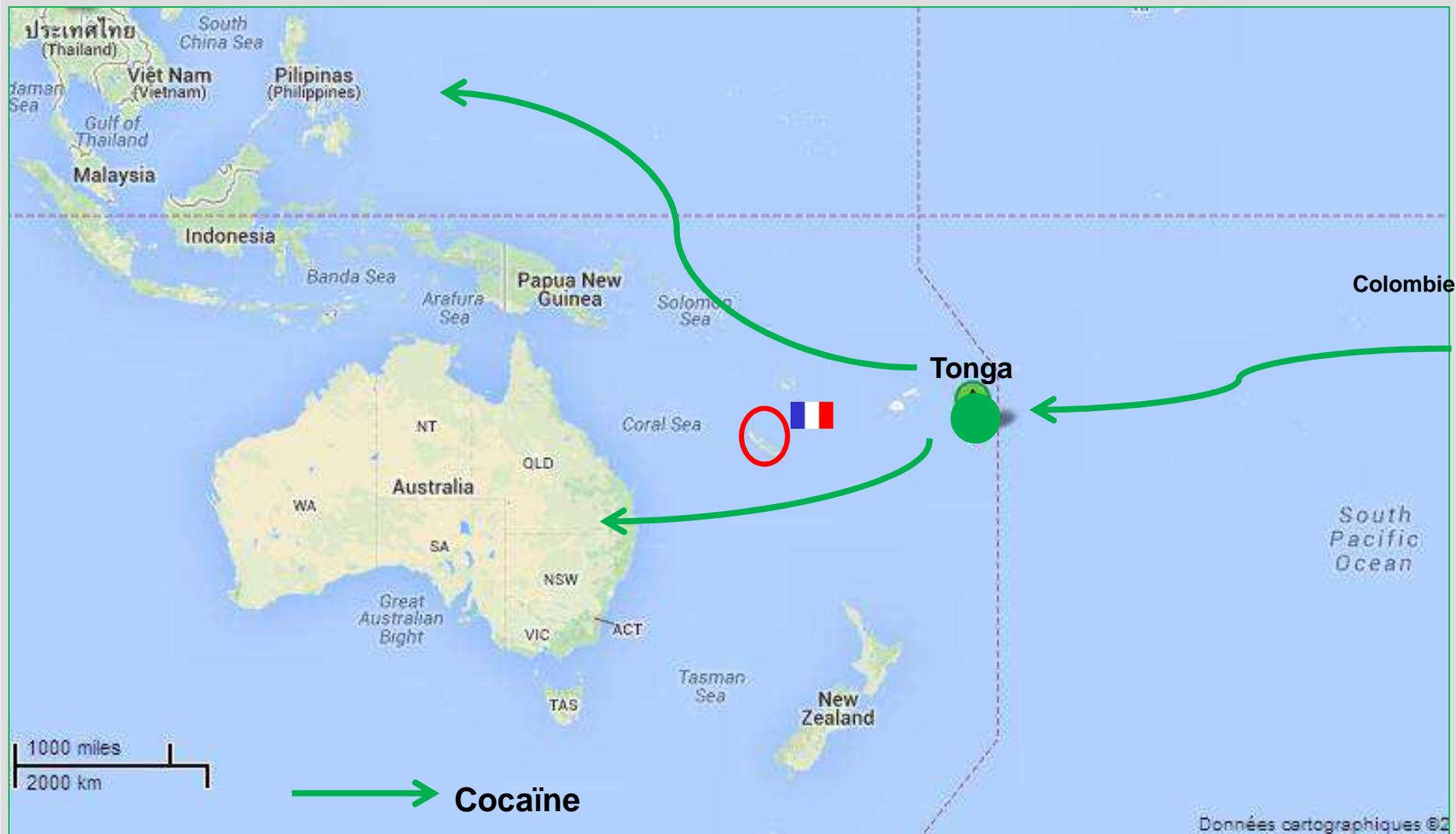


ovembre, les 13 mem-
d'équipage (chinois et
atais) survivent à bord du
u 911. Si l'armateur ne
paye pas le billet retour
u'en Chine, ils devront
pter sur leurs
00 francs de salaire men-
pour s'en sortir. Me Des-
bes, l'avocat de la
nse, se réserve le droit
aire appel de la décision
timent de première ins-

Incident diplomatique ?

La « Une » du *Vanuatu daily post* du 20 novembre est sans équivoque. « Diplomatic row looms over arrest », comprenez « L'incident diplomatique se profile après l'arrestation », en est le titre. Comme l'avocat du capitaine chinois, Me Descombes, le quotidien met en avant la bataille entre le Vanuatu et la France sur les limites de leurs ZEE respectives. La France a déposé auprès des Nations unies en 1982 (convention de Montego Bay) une carte du Shom (service hydrographique et océanique de la marine) revendiquant une ZEE de 200 milles (370 km) depuis les côtes calédonniennes. Le problème, c'est que le Vanuatu a attendu l'an-

LUTTE CONTRE LE NARCOTRAFFIC EN MER



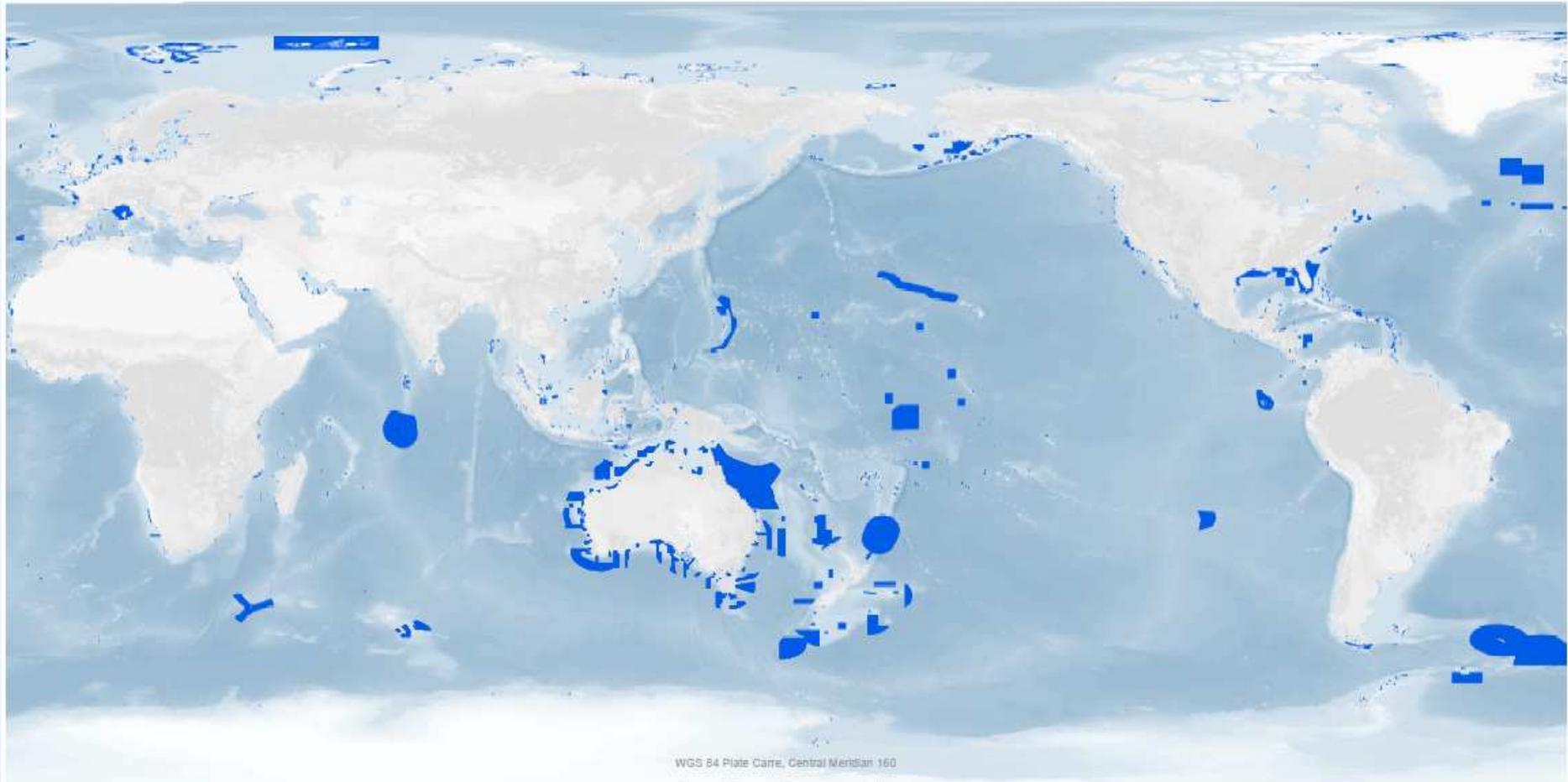
- NC non spécifiquement ciblée par les trafics illicites
- Sur la route de la cocaïne Amérique du sud - Australie.

GESTION DES ESPACES PROTEGES

Un réseau d'AMP en essor dans le Pacifique



MARINE PROTECTED AREAS



Source : IUCN et UNEP (2013)

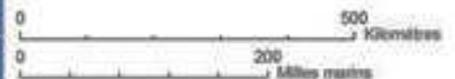
GESTION DES ESPACES PROTEGES

Enjeu surveillance du parc naturel de la mer de Corail

1 300 000 km²



- ZEE de Nouvelle-Calédonie gérée par le gouvernement
- Zone d'étude de l'aire marine protégée de la mer de Corail
- Sites inscrits au Patrimoine mondial de l'humanité UNESCO
- Eaux intérieures et territoriales gérées par les provinces
- province Nord
- province Sud
- province des Îles Loyauté
- Projet du "Coral sea Marine National Park" (Australie)



Source des données :
- Millennium Coral Reef Mapping Project, 200-027/NASA/USF-bears
- www.gedp.nc
- UNESCO
- IZIZ
Système de coordonnées : WGS84



réseau d'aires marines protégées passe de 4 à 16%
superficie eaux sous juridiction. Objectif Grenelle de la
mer : 20% en 2020.

ENVIRONNEMENT

Programme régional océanien de l'environnement (PROE)



OIG chargée de promouvoir la coopération, d'appuyer les efforts de protection et d'amélioration de l'environnement du Pacifique insulaire et de favoriser son DD.

NC et France membres.

Audit 2014 PROE : Proposition de déclarer le PANC comme port d'accueil des déchets maritimes du Pacifique sud.

Conclusion

La mondialisation a accru l'importance géostratégique des mers et océans, ce qui nécessite une mission de contrôle et de sécurisation

→ Un espace maritime aux multiples enjeux nécessitant une importante coopération entre les pays